



Tarifs rentrée 2021/2022

Avant l'admission : Dépôt dossier de candidature

Frais de dossier* : 180 € non remboursables

(*) Les frais d'étude de dossier restent définitivement acquis à l'EAO dès réception du dossier et même si la candidature du l'étudiant n'est pas retenue, ou que l'entretien n'est pas lieu.

Après l'admission :

Le coût de la formation par année est de :

- En 1 fois : 8 790 €
- En 3 fois : 8 850 €
- En 5 fois : 8 950 €

Un acompte** de 800€ est demandé à la remise de la convention financière (chèque libellé à l'ordre de l'EAO) pour réserver la place de l'étudiant

(**) Cet acompte sera encaissé au titre de la réservation de la place de l'étudiant dans notre établissement. Celui-ci au-delà des 10 jours de rétractation ne fera l'objet d'aucun remboursement possible sauf en cas de non obtention du baccalauréat.

Règlement par année :

REGLEMENT : 1 ^{ère} année									
Mode de paiement	Frais de formation	Acompte	1 ^{er} Août	1 ^{er} Oct	1 ^{er} Nov	1 ^{er} Déc	1 ^{er} Jan	1 ^{er} Fév	1 ^{er} Avril
En 1 fois	8790 €	800€	7 990 €						
En 3 fois	8850 €	800€	2700 €		2700 €			2650 €	
En 5 fois	8950€	800€	1630 €	1630 €		1630 €		1630 €	1630 €

REGLEMENT ANNUEL : de la 2 ^{ème} année à la 5 ^{ème} année								
Mode de paiement	Frais de formation	20 Juil	1 ^{er} Sep	1 ^{er} Oct	1 ^{er} Nov	1 ^{er} Déc	1 ^{er} Jan	1 ^{er} Mars
En 1 fois	8790 €	8790 €						
En 3 fois	8850 €	2950 €		2950 €			2950€	
En 5 fois	8950€	1790 €	1790 €		1790 €		1790 €	1790 €